

Formation CEPH (Certified European Passive House Designer)

Le Parlement Européen demande qu'à partir de 2020, le standard Bâtiment Passif soit appliqué à toutes les constructions neuves.

Pour une mise en œuvre optimale de ce standard à haute efficacité énergétique, l'Europe aura besoin d'architectes et d'ingénieurs possédant des connaissances approfondies de la conception, de la construction et de la mise en chantier des bâtiments passifs. Pour justifier ces qualifications, la formation complète de « Concepteur/Conseiller certifié Bâtiment Passif » dite « CEPH » (pour « Certified European Passive House Designer »), sanctionnée par un examen, a été développée par le Passivhaus Institut.

Nous vous invitons à **approfondir vos connaissances** dans tous les domaines du Bâtiment Passif en suivant cette formation.

La formation

La formation CEPH a été cofinancée par la Commission Européenne dans le cadre du programme « Energie intelligente - Europe » (IEE).

Elle comprend :

- > La participation à la formation (10 jours)
- > La documentation de la formation
- > Des collations - pauses
- > Une attestation de participation

Notre formation de dix jours se compose de neuf modules regroupant l'intégralité des connaissances à maîtriser pour obtenir le diplôme Conseiller ou Concepteur Bâtiment Passif :

- > Le standard Bâtiment Passif
- > Enveloppe du bâtiment
- > Ventilation en bâtiment passif
- > Production et alimentation en chaleur
- > Fenêtres et étanchéité à l'air
- > Initiation à l'outil de conception PHPP
- > Calcul économique
- > Atelier fenêtre et exercices
- > Répétitorium

Le titre

Concepteur ou Conseiller certifié Bâtiment Passif ?

Pour participer à l'examen CEPH, l'organisation de l'examen impose de justifier d'une qualification professionnelle compatible. La copie de vos diplômes justifiant de votre qualification professionnelle doit être parvenue à la date préalablement fixée par l'organisateur.

Les participants sans qualification professionnelle en lien avec le bâtiment peuvent prétendre au titre de « Conseiller certifié Bâtiment Passif ».

Le prix

Le prix de la formation complète est 2 720 € HT (modules 1 à 9).

Pour une formation « à la carte » ou pour toute demande d'informations, contactez-nous :

- > Baya Weber : secretariat@lamaisonpassive.fr
- > Pascale Poinsard : admin@lamaisonpassive.fr
- > Téléphone : 01 45 08 13 35

L'examen diplômant

L'examen n'est pas inclus dans le prix de la formation ; il faut s'y inscrire séparément.

La seule participation aux modules ne garantit pas la réussite de l'examen, un travail d'approfondissement personnel est essentiel.

Prix de l'examen :

- > 595 € HT soit 714 € TTC si le participant a suivi la formation complète
- > 870 € HT soit 1044 € TTC pour les autres participants

L'examen dure 3 heures.

Le prix de l'examen inclut :

- > Les coûts de passage d'examen et de correction
- > La remise du certificat et l'intégration à la base de données européennes des Concepteurs et Conseillers certifiés :
- > Cette intégration est valide pour une durée de 5 ans à partir de la date de réussite de l'examen

Déclaration d'activité n°11 75 45 120 75
N° SIRET : 518 555 362 00012
Code NAF : 7022Z

Module 1 (4h) Principes du Bâtiment Passif

Prix du module seul : 348 € TTC (290 € HT)

Le Bâtiment Passif : un confort optimal été comme hiver

- > Les fenêtres : un composant essentiel en construction passive
- > Construire étanche à l'air avec une forte récupération de chaleur
- > Économie d'énergie et qualité de l'air
- > Concept d'alimentation en ECS et du reste des besoins en chauffage
- > Conception intégrale, assurance qualité et instruments de planification
- > Exemples : expériences et pratique

Module 2 (11h) Enveloppe du bâtiment

Prix du module seul : 660 € TTC (550 € HT)

L'assurance qualité est un aspect important pour une mise en œuvre réussie des bâtiments passifs

- > Exigences à l'égard de l'enveloppe du bâtiment (valeur U, suppression des ponts thermiques, étanchéité à l'air, température de surface, humidité, stockage de la chaleur, confort...)
- > Exemples de construction pour le bois, la maçonnerie et la construction mixte
- > Méthode de calcul des ponts thermiques
- > Appel d'offre et attribution
- > Mise en exploitation
- > Conduite de chantier et assurance qualité

Module 3 (15h - 2 jours) Ventilation

Prix du module seul : 900 € TTC (750 € HT)

Les connaissances nécessaires à la ventilation en Bâtiment Passif seront travaillées sous forme de présentation puis d'exercices théoriques. Vous apprendrez à connaître les exigences imposées par la ventilation à la pratique de conception intégrale. Ce point est indispensable à la conception et construction passives.

- > Pourquoi le bâtiment passif a-t-il besoin de ventilation ?
- > Différents concepts de ventilation
- > Ventilation, exemples et exercices : exemples de conception en maison individuelle ; composants ; zonage et dimension des débits
- > Livraison : réglage et mise en route des l'installation de ventilation

Module 4 (7,5h - 1 jour) Production et alimentation de chaleur

Prix du module seul : 450 € TTC (375 € HT)

La technique du bâtiment joue un rôle important en passif. Ce module approfondit vos connaissances sur les particularités de l'ECS et du chauffage en Bâtiment Passif et présente les différents concepts pour l'alimentation et la distribution de chaleur au travers d'exercices pratiques.

- > Chaleur : introduction
- > Particularités sur le chauffage et l'ECS en Bâtiment Passif
- > Sources de chaleur : pompe à chaleur, biomasse, fossiles, systèmes compacts pour la ventilation, chauffage de l'ECS
- > Distribution de la chaleur
- > Installations solaires thermiques
- > Exemples issus de la pratique

Module 5 (7,5h - 1 jour) Fenêtres et étanchéité à l'air

Prix du module seul : 450 € TTC

Fenêtres, vitrages, portes, etc.

- > Thermographie et étanchéité à l'air
- > Atelier fenêtres : assurance qualité
- > Exigence de la valeur U et de température de surface
- > Composants : châssis, vitrage, bords de vitrages

Module 6 (15h - 2 jours) Outil de conception PHPP

Prix du module seul : 900 € TTC (750 € HT)

Pré-requis pour les participants :

- > Connaître les bases d'Excel
- > Apporter un ordinateur ayant Excel 97 (ou plus récent), avec un lecteur CD ou une clé USB
- > Pour le cours, il est nécessaire d'avoir acquis une licence du logiciel PHPP (voir conditions sur le site www.lamaisonpassive.fr)

- > Introduction à la méthode de travail PHPP
- > Principe du bilan thermique selon NF EN ISO 13790
- > Notions de base et exercices sur des bâtiments
- > Surface de référence énergétique, surface d'enveloppe, volumes
- > Pertes de transmission sur les parois opaques, fenêtres et portes
- > Les ponts thermiques
- > Gains solaires et influence de l'ombrage
- > Calcul des pertes liées à la ventilation, influence de l'étanchéité à l'air
- > Calcul du besoin de chaleur en Bâtiment Passif
- > Cas d'été

Module 7 (3,5h - 1/2 journée) Calcul économique

Prix du module seul : 348 € TTC (290 € HT)

- > Concept et coût du cycle de vie
- > Facteurs influant sur le coût
- > Potentiel d'économie sur l'enveloppe et la technique du bâtiment
- > Méthodes de calcul d'investissement : statique ; valeur en capital ; annuité
- > Exercices de calcul pour chaque méthode

Module 8 (4h - 1/2 journée) Complément de formation

Prix du module seul : 348 € TTC (290 € HT)

- > Définition du Bâtiment Passif et exigences relatives aux composants
- > Principes de la conception
- > Calcul des valeur U pour les parties opaques et les fenêtres
- > Effets des ponts thermiques et étanchéité à l'air
- > Technique du bâtiment : concepts de ventilation, d'ECS et de chauffage
- > Rentabilité : application pratique des différents procédés de calcul de l'investissement

Module 9 (7,5h - 1 jour) Répétitorium

Prix du module seul : 450 € TTC (375 € HT)

Les connaissances acquises pendant les modules 1 à 8 sont appliquées et approfondies pendant cette journée à l'aide d'exercices pratiques

- > Extraits du contenu
- > Résumé de l'enveloppe
- > Résumé technique
- > Résumé économique
- > Exercices